

## À PROPOS

### Rôle des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)

Les TLGIRT ont été mises en place en 2010 afin d'assurer la prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et des organismes concernés par les activités d'aménagement en territoire forestier public. Ces tables sont un lieu d'échanges et d'information pour le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et les acteurs du milieu local concernés par les activités d'aménagement forestier. Les travaux de ces tables contribuent à la planification et à la mise en œuvre de l'aménagement forestier intégré. Les TLGIRT proposent un ensemble d'enjeux et des solutions d'aménagement durable des forêts en plus de convenir de mesures d'harmonisation en lien avec la planification forestière.

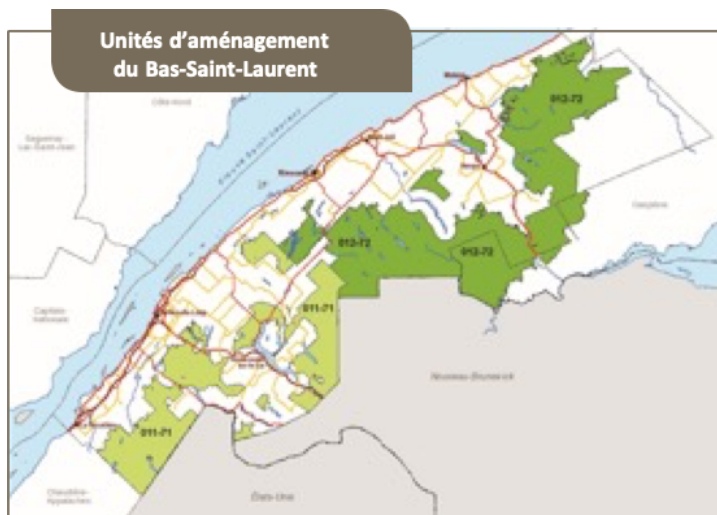
Pour en savoir plus : [tgirt.crdbsl.org](http://tgirt.crdbsl.org)

### Rôle du MFFP

La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier prévoit que le MFFP élabore un plan d'aménagement forestier intégré tactique et opérationnel pour chacune des unités d'aménagement (UA), en collaboration avec les TLGIRT. Les TLGIRT constituent un élément central du régime forestier.

### La forêt publique du Bas-Saint-Laurent

Le vaste territoire forestier du Bas-Saint-Laurent couvre plus de 1,9 million d'hectares composés de forêts d'essences variées (sapin, épinettes, érables, bouleaux, peupliers, thuya). La forêt publique occupe environ 55 % de la forêt de la région. Le territoire forestier public comprend deux UA, soit l'UA 011-71 et l'UA 012-72, qui représentent une superficie d'environ 936 000 ha.



## DEUX TABLES, DEUX ESPACES D'ÉCHANGES

Tables locales : pour chacune des UA avec prise de décisions, où le principe de consensus s'applique. Un quorum est requis.

Table régionale : vise à informer les participants sur différentes thématiques.

### Groupes d'intérêts présents aux TLGIRT

- Acériculture et produits forestiers non ligneux (PFNL)
- Bénéficiaires de garantie d'approvisionnement
- Chasseurs, pêcheurs et piégeurs
- Communautés autochtones
- Entreprises en travaux forestiers
- Environnement et eau
- Municipalités régionales de comté (MRC)
- Récréation et villégiature
- Territoire faunique

### Les enjeux retenus par les TLGIRT

Maintien de la qualité des habitats fauniques (original, martre, petits gibiers, cerf de virginie)

Protection de l'eau et des sols

Protection des espèces précieuses et de l'habitat du caribou

Protection et valorisation du potentiel acéricole

Intégration des enjeux écologiques dans la planification forestière (structure d'âge, connectivité, bois mort, structure interne, composition végétale, organisation spatiale, milieux humides et riverains)

Réduction des coûts d'approvisionnement en matière ligneuse

Augmentation des efforts d'aménagement forestier

Maintien du lien historique des territoires d'approvisionnement

### Les TLGIRT sont coordonnées par le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRD) selon trois volets :

- Animation, préparation des rencontres et rédaction des comptes rendus.
- Acquisition de connaissances (projets de recherche).
- Consultations publiques pour recueillir les préoccupations sur les Plans d'aménagement forestier intégrés, opérationnels et tactiques, ainsi que les autres sujets de planification forestière.



## COUP D'OEIL SUR LES TRAVAUX 2020-2021

### RENCONTRES DES TLGIRT (VOLET ANIMATION)

#### Huit rencontres en tables locales

Les principaux dossiers abordés :

- Adoption de la nouvelle cartographie du potentiel acéricole par les TGIRT, MRC et élus municipaux.
- Présentation, suivi et retour des commentaires sur le plan d'aménagement forestier intégré et opérationnel (PAFIO).
- Plan spécial de récupération des peuplements affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE).
- Nouvelle approche de répartition par compartiments d'organisation spatiale (COS) des coupes forestières.
- Stratégie nationale de production de bois.
- État de la situation du caribou de la Gaspésie.
- Développement de la mycologie au Kamouraska.

#### Une rencontre en table régionale

Liste des sujets présentés :

- Une méta-analyse de l'impact des changements climatiques sur la forêt québécoise – emphase bas-laurentienne.
- Projet d'optimisation 2018-2021 de la Réserve faunique Duchénier.
- Effet des densités d'originaux sur l'intensité du brout de la régénération naturelle au Bas-Saint-Laurent.
- Certification forestière FSC.
- Conservation volontaire, délimitation et caractérisation des bassins versants de refuges thermiques.

#### Une visite terrain du comité COS

- Visite du premier banc d'essai des modalités de rétention de legs biologiques à l'intérieur d'une coupe de 154 ha.

### PROJETS DE RECHERCHE (VOLET ACQUISITION DE CONNAISSANCES)

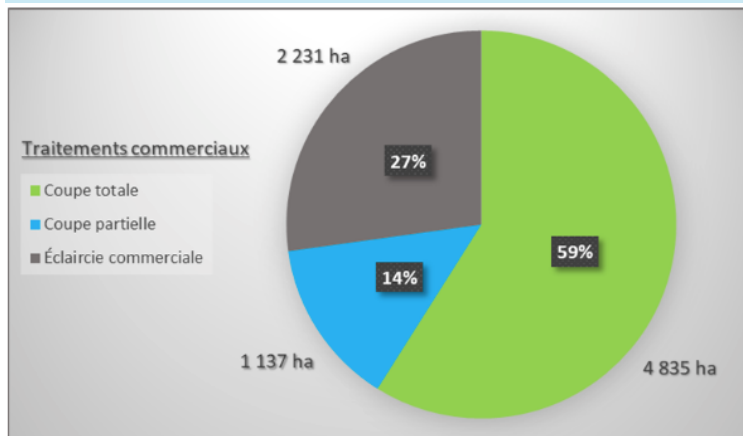
- Effet du scarifiage et du décapage par placeaux sur l'implantation de la régénération naturelle.
- Évaluation des composantes d'habitat dans les ravages de cerf de Virginie.

Les rapports de recherche des années précédentes sont disponibles sur le site web, dans la section documentation : <https://tgirt.crdbsl.org/documentation>

### DES COMITÉS POUR PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX RÉGIONAUX

- Le potentiel acéricole
- Les compartiments d'organisation spatiale
- La restauration de l'habitat du caribou de la Gaspésie
- La voirie forestière

Pour la saison 2020-2021, une somme de 16,6 M \$ a été investie en traitements sylvicoles commerciaux et non commerciaux par le MFFP dans les deux UA de la région.



Répartition de la superficie des traitements sylvicoles commerciaux pour la saison 2020-2021

Pour la saison 2020-2021, une somme de 2,18 M \$ a été investie en travaux de voirie pour les chemins multiusages par différents programmes du MFFP dans les UA de la région.



Répartition de la superficie des traitements sylvicoles non-commerciaux pour la saison 2020-2021

Le fonctionnement des TLGIRT est assuré par le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) du MFFP. Pour la saison 2020-2021, une somme de 258 267 \$ a été accordée à la région pour tenir les rencontres et réaliser divers travaux d'acquisition de connaissances.

Avec la participation financière de :



COLLECTIF RÉGIONAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
DU BAS-SAINT-LAURENT